

# Annonces légales et judiciaires

Par arrêté interministériel du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021, les annonces légales et judiciaires ont une tarification au caractère en 2023, soit 0,189 euro HT le caractère.

Les avis de constitution de société sont soumis à forfaitisation, sauf les avis de constitution de GAEC.

Les avis de nomination des liquidateurs, les avis de clôture de liquidation, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives sont soumis à une tarification forfaitaire. Le tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.



## Avis de constitution

Suivant acte SSP en date du 13/03/2023 à EROME (26), il a été constituée une Société Civile d'exploitation agricole (SCEA) présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LA FONT DE FUMAS**.

Siège social : 435 Route des Fruitières 26600 EROME.

Objet : toutes activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ; les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation ; ainsi que toute activité réputée agricole au sens de de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS.

Capital social : 7 450 € constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Mme Florence REINER demeurant 435 Route des Fruitières 26600 EROME.

Clause relative aux cessions de parts : les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément unanime des associés quel que soit le cessionnaire.

La société sera immatriculée au RCS de ROMANS.

Pour avis,  
La gérance

## ALVES BATIMENTS

**Société à responsabilité limitée en cours de transformation en société civile immobilière au capital de 8 000 euros**  
Siège social : Rue Paul Eluard, 26600 PORTES LES VALENCE  
RCS ROMANS B 428 591 291

Suivant délibération du 7 février 2023, la collectivité des associés a préalablement modifié son objet social, puis décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, la transformation de la Société en société civile immobilière à compter du 7 février 2023 sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 euros, divisé en 500 parts sociales de 16 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Objet

Ancienne mention :

Tous travaux de maçonnerie, terrassement, béton armé, charpentes et couvertures et en général tous travaux de bâtiments et travaux publics. La location de tout matériel de travaux publics.

Nouvelle mention :

- l'acquisition, l'administration, l'exploitation par bail, location à des tiers ou jouissance au profit des associés, gratuite ou non, et la gestion de tous biens immobiliers,

- la réalisation des actifs de la société, leur mise en gage,

- la gestion de toute liquidité soit en direct soit investie en fonds communs de placement,

- la participation, la détention, la gestion de titres de toute société commerciale ou civile à prépondérance immobilière ou non.

Monsieur José CARVAHLO ALVES, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par Monsieur ALVES José demeurant rue Paul Eluard, chemin RN7, 26800 PORTES LES VALENCE, né le 6 septembre 1958 à VILLA DA CONDE (Portugal).

Pour avis,  
la Gérance

Par ASSP en date du 16/03/2023, il a été constituée une SAS dénommée :

## LSDS

Siège social : route des Blanches Centre Commercial La Croix d'Or, 26700 PIERRELATTE

Capital : 5000 €

Objet social : Vente et montage d'équipements optiques, vente au détail de lunettes de soleil et de petits équipements annexes, la pose, le réglage et la vente d'audioprothèses.

Président : M SYLVESTRE LIONEL demeurant 50, rue du Figuier 13320 BOUC-BEL-AIR élu pour une durée illimitée.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROMANS-SUR-ISÈRE.

Le Greffier



Expertise comptable  
29 rue des Pays Bas - 84000 ORANGE

Par acte SSP du 09/03/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **GOTTI M**

Objet social : la prise de participation dans toutes sociétés, établissements ou groupements ayant un caractère commercial, financier, industriel ou immobilier.

Siège social : 15 Route du Levant 26160 La Bégude de Mazenc.

Capital : 1000 €.

Durée : 99 ans.

Président : M. GOTTI Michel, demeurant 15 Route du Levant 26160 La Bégude de Mazenc.

Admission aux assemblées et droits de votes : tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au RCS de Romans sur Isère.

## DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **BBQ AND COW**.

Forme : SAS société en liquidation.

Capital social : 5000 euros.

Siège social : 24 Rue Quatre Alliances, 26200 MONTELLIMAR.

887 996 098 RCS de Romans.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2022. Monsieur HASSÉN ATTIGUI, demeurant 42 RUE KLEBER 07400 LE TEIL a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 9 mars 2023

Dénomination : **TMP LOGISTIQUE**.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 100 Chemin des Rozets, 26290 Donzère.

Objet : Toutes prestations de logistique, de manutention, de stockage et d'entreposage de marchandises non alimentaires et non réglementées. La location de courte ou longue durée d'espaces de stockage. L'achat, la vente et le négoce de tous produits non alimentaires et non réglementés. La location de véhicules de tourisme et industriels sans chauffeur. La location de tous matériels de chantier.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Cession d'actions et agrément : préemption et agrément dans tous les cas.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Willy GENEVE 170 rue Recoude 26290 Donzère.

Directeur général : Monsieur Patrice WINAUDTUMBACH 180 Chemin des Buisnières 26700 La Garde Adhémar.

La société sera immatriculée au RCS de Romans.

Pour avis.

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES N° RG 23/00471

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 15 mars 2023 a prononcé le redressement judiciaire de :

Nom et raison sociale : **Monsieur Ludovic COQUARD**  
55 chemin des Pommets  
26750 GENISSIEUX

Activité : exploitant agricole  
Numéro RCS ou RM : non inscrit

Mandataire judiciaire :  
Me Philippe SERRANO  
350 avenue Victor Hugo  
26000 VALENCE

Date de cessation des paiements :  
8 février 2023

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du mandataire judiciaire.

Maitre Eric ASSOULINE - Cabinet ETHIC ALL - Avocat au Barreau de PARIS - demeurant à PARIS 8<sup>ème</sup> - 176 Boulevard Haussmann - T. : 01.42.89.31.39

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN TROIS LOTS DE VENTE

Au plus offrant et dernier enchérisseur - A l'audience du JEX Ventes Immobilières du Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS 75859 PARIS CEDEX 17

### L'ADJUDICATION AURA LIEU LE 11 MAI 2023 A 14H30

#### VALENCE (26000)

##### Chemin des Huguenots

Aux requêtes, poursuites et diligences de la SELAFA Mandataires Judiciaires Associés M.J.A., inscrite sur la liste nationale, demeurant 102 rue du Faubourg Saint Denis, CS 10023 - 75479 PARIS prise en la personne de **Me Frédérique LEVY**, agissant en qualité de Liquidateur Judiciaire de la **SASU DJP INDUSTRY**, par jugement du T.C. de PARIS en date du 27/05/2021 et arrêt de la Cour d'Appel de PARIS du 07/12/2021. Ayant pour avocat **Me Eric ASSOULINE**, Avocat au Barreau de PARIS

**1<sup>er</sup> Lot d'ENCHÈRE: PARCELLES cadastrées:** AY 216 lieudit « Les Berthets » de 7a 43ca, AY 217 lieudit « Les Berthets » de 13a 95ca, AY 212 lieudit « Chemin des Huguenots » de 03a, AY 219 lieudit « Chemin des Huguenots » de 02a 05ca, AY 226 lieudit « Chemin des Huguenots » de 92ca, AY 227 lieudit « Chemin des Huguenots » de 48ca, AY 229 lieudit « Chemin des Huguenots » de 02a 23ca, AY 301 lieudit « Chemin des Huguenots » de 23ca, AY 302 lieudit « Chemin des Huguenots » de 09a 48ca. « Observations étant ici faites : qu'il ressort d'un rapport d'expertise que : - Les parcelles cadastrées section AY N° 219, 223, 226, 227, 229, 301 et 302 sont à usage exclusif de voies de circulation. A ce titre, ces dernières sont indispensables au bon fonctionnement du site. - La parcelle cadastrée section AY N°212 est une des parcelles bâtie composant le bâtiment, à usage de dégagement/voie de circulation intérieure »

**2<sup>ème</sup> Lot d'ENCHÈRE:** Dans l'ensemble immobilier sis à VALENCE (26000) - Chemin des Huguenots, lieudit « Les Berthets » cadastré: AY 192 lieudit « Les Berthets » de 09a 48ca, AY 194 lieudit « Chemin des Huguenots » de 02a 21ca, AY 202 lieudit « Chemin des Huguenots » de 51a 81ca, AY 205 lieudit « Chemin des Huguenots » de 16a 29ca

**LES LOTS DE COPROPRIETE dits « D'ENTREPOTS »:**

**Lot n° 158:** Au rez-de-chaussée, **UN LOCAL à usage d'atelier d'environ 130 m².** Et les 176/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes. Et les 254/10.000<sup>èmes</sup> des charges pour l'entretien des sanitaires.

**Lot n° 159:** Au rez-de-chaussée, **UN LOCAL à usage d'atelier d'environ 12 m².** Et les 152/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes. Et les 219/10.000<sup>èmes</sup> des charges pour l'entretien des sanitaires.

**Lot n° 160:** Au rez-de-chaussée, **UN LOCAL à usage d'atelier d'environ 143 m².** Et les 108/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes. Et les 156/10.000<sup>èmes</sup> des charges pour l'entretien des sanitaires.

**Lot n° 148:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 77 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 149:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 78 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 150:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 79 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 151:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 80 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 152:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 81 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 153:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 82 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 154:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 83 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 155:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 84 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 156:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 85 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 157:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 86 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 158:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 87 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 159:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 88 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 160:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 89 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 161:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 90 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 162:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 91 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 163:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 92 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 164:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 93 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 165:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 94 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 166:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 95 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 167:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 96 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 168:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 97 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 169:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 98 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 170:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 99 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 171:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 100 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 172:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 101 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 173:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 102 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 174:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 103 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 175:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 104 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 176:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 105 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 177:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 106 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 178:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 107 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 179:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 108 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 180:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 109 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 181:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 110 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 182:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 111 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 183:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 112 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 184:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 113 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 185:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 114 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 186:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 115 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 187:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 116 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 188:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 117 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 189:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 118 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 190:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 119 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 191:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 120 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 192:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 121 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 193:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 122 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 194:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 123 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 195:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 124 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 196:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 125 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 197:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 126 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 198:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 127 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 199:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 128 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 200:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 129 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 201:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 130 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 202:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 131 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 203:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 132 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 204:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 133 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 205:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 134 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 206:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 135 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 207:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 136 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 208:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 137 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 209:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 138 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 210:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 139 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 211:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 140 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 212:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 141 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 213:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 142 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 214:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 143 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 215:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 144 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 216:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 145 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 217:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 146 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 218:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 147 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 219:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 148 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 220:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 149 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 221:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 150 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 222:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 151 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 223:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 152 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 224:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 153 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 225:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 154 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 226:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 155 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. **Lot n° 227:** A l'extérieur, **UN EMPLACEMENT DE PARKING**, désigné 156 au plan. Et les 3/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales. <

# Annonces légales et judiciaires (suite)



Aux termes d'une décision du 1.03.2023, l'associée unique de la **SARL SOCIÉTÉ D'AIGUEBELLE**, au capital de 475 185 € dont le siège social est à GRIGNAN 26230, Montjoyer, immatriculée au RCS de Romans sous le n° 652 980 269, a nommé M. Laurent DENIZET, demeurant Abbaye Notre Dame d'Aiguebelle, 26230 MONTJOYER, en qualité de gérant à compter du 1.03.2023, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Marc BONIN, démissionnaire.



## SCI DERLANDE

Société civile immobilière au capital de 389 000 €  
Siège social : 125 Chemin de Champfort  
26800 ETOILE SUR RHONE  
RCS ROMANS 502 432 933

### MODIFICATION DE LA GÉRANCE

Aux termes du PV AGE en date du 17/02/2023, sont nommés nouveaux co-gérants de la société en remplacement de M. Michel DERLANDE, gérant décédé : Messieurs Francis DERLANDE demeurant à 26800 ETOILE SUR RHONE 180 Chemin des Josserrands, Jean-Christophe DERLANDE demeurant à 26800 ETOILE SUR RHONE 90 Chemin des Josserrands, Daniel DERLANDE demeurant à 26250 LIVRON SUR DRÔME 1315 rue des Ecoles, et Madame Isabelle BOLCATO demeurant à 38130 ECHIROLLES 21 E rue de la Paix et ce, à compter du 17/02/2023.

Inscription modificative au RCS de ROMANS.

Pour avis,  
La Gérance.

### Constitution

Par acte SSP en date du 13/03/2023, constitution de la SASU **AZ BATIMENT**, au capital de 1000 €.

Adresse : 29 Rue Charles Gounod, 26000 VALENCE.  
Activité : Maçonnerie générale, rénovation.

Durée 99 ans.  
Président : M. GUL Zafer, né le 24/03/1986 à Cayirli (Turquie), de nationalité turque, demeurant 29 rue Charles Gounod, 26000 VALENCE.

Admission AG et exercice droit de vote : chaque action donne droit à une voix.  
Clauses d'agrément : parts librement cessibles.  
Inscription au RCS de Romans sur Isère.

### TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES N° RG 23/00470

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 15 mars 2023 a prononcé le redressement judiciaire de :

Nom et raison sociale :  
**Madame Catherine RUCKEBUSCH**  
Le Chatenay  
26210 LENS-LESTANG

Activité : Exploitante agricole  
Numéro RCS ou RM : non inscrite

Mandataire judiciaire :  
SELALR SBCMJ  
Me Bruno CAMBON  
19 avenue Victor Hugo  
26000 VALENCE

Date de cessation des paiements :  
8 février 2023

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du mandataire judiciaire.

Le Greffier

### TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES N° RG 23/00469

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 15 mars 2023 a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de :

Nom et raison sociale :  
**Monsieur André MOTTE**  
Chemin les Roches  
26230 GRIGNAN

Activité : Exploitant agricole  
Numéro RCS ou RM : non inscrit

Liquidateur :  
Me Philippe SERRANO  
350 avenue Victor Hugo  
26000 VALENCE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du liquidateur.

Le Greffier



## APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

**AA 26 18 0260 01 - JMC** : superficie totale : 1 ha 15 a 47 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : ETOILE-SUR-RHONE (1 ha 15 a 47 ca) - 'Les gourmiers' : YM- 168[152] (J)- 168[152](K). Zonage : ETOILE-SUR-RHONE : A - Libre

**AP 26 23 0006 01 - JMC** : superficie totale : 1 ha 66 a 00 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : ETOILE-SUR-RHONE (1 ha 66 a 00 ca) - 'Bramort' : YK- 7. Zonage : ETOILE-SUR-RHONE : A - Libre

**AP 26 23 0007 01 - JMC** : superficie totale : 23 a 80 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : ETOILE-SUR-RHONE (23 a 80 ca) - 'Bramort' : YK- 9[2]6]. Zonage : ETOILE-SUR-RHONE : A - Libre

**AA 26 23 0043 01 - JMC** : superficie totale : 9 ha 96 a 75 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : CHATUZANGE-LE-GOUBET (9 ha 96 a 75 ca) - 'Le copepe' : AY- 9- 10- 23- 24- 26- 27- 169[33]. Zonage : CHATUZANGE-LE-GOUBET : A - Libre

**AA 26 23 0044 01 - JMC** : superficie totale : 39 a 00 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : CHATUZANGE-LE-GOUBET (39 a 00 ca) - 'Le copepe' : AY- 11. Zonage : CHATUZANGE-LE-GOUBET : A - Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 06/04/2023 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer [www.safer-aura.fr](http://www.safer-aura.fr), soit par mail à [direction26@safer-aura.fr](mailto:direction26@safer-aura.fr) (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85, rue de la forêt BP 150 - 26905 VALENCE Cedex 09 Tél : 04.75.41.51.33 Mail : [direction26@safer-aura.fr](mailto:direction26@safer-aura.fr)

### TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES N° RG 23/00474

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 15 mars 2023 a prononcé le redressement judiciaire de :

Nom et raison sociale :  
**E.A.R.L. LIOTAUD ET FILS**  
Quartier Le Routas  
26110 SAINTE JALLE

Activité : exploitation agricole  
N° RCS ROMANS : 408 582 641

Mandataire judiciaire :  
Me Philippe SERRANO  
350 avenue Victor Hugo  
26000 VALENCE

Date de cessation des paiements :  
9 février 2023

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du mandataire judiciaire.

Le Greffier

### TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES N° RG 23/00647

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile, par jugement du 15 mars 2023 a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de :

Nom et raison sociale :  
**Association MAISON DU PLEIN AIR**  
80 Chemin de l'usine de Plot  
26150 DIE

N° SIREN : 397 884 412  
Activité : Activités récréatives et de loisirs

Liquidateur :  
SELARL SBCMJ  
Me Bruno CAMBON  
19 avenue Victor Hugo  
26000 VALENCE

Date de cessation des paiements :  
28 février 2023

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du liquidateur.

Le Greffier

### TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES N° RG 23/00472

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 15 mars 2023 a prononcé le redressement judiciaire de :

Nom et raison sociale :  
**Madame Sandrine ZAMBELLI**  
Quartier Le Trianon  
26170 BUIS LES BARONNIES

Activité : exploitante agricole  
Numéro RCS ou RM : non inscrite

Mandataire judiciaire :  
SELARL SBCMJ  
Me Bruno CAMBON  
19 avenue Victor Hugo  
26000 VALENCE

Date de cessation des paiements :  
9 février 2023

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du mandataire judiciaire.

Le Greffier

### CHAMPELAG

Société civile immobilière au capital de 150 000 euros  
Siège social : 156 Route de Châteauneuf Mantaille  
26140 ANNEYRON  
839 654 514 RCS ROMANS

L'AGM en date du 2 mars 2023 a décidé, à compter du même jour :

- de nommer en qualité de cogérants pour une durée illimitée :

Madame Mélanie BONIN, demeurant 150 Rue du Bois de l'Ane 26260 CHAVANNES  
Madame Aurélie GARDON, demeurant 85 Impasse Montalivet le Bas 26240 CLAVEYSON  
Madame Gaëlle CROS, demeurant 22bis Montée de la Monnaie 69360 TERNAY

Monsieur Pierre CROS, demeurant 15 Impasse des Frères 26140 ALBON.  
- de réduire le capital social de 150 000 euros à 1500 euros par voie de réduction de la valeur nominale des parts.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié :

Ancienne mention : le capital social est fixé 150 000 euros.

Nouvelle mention : le capital social est fixé à 1500 euros.

Modifications seront faites au Greffe du Tribunal de commerce de ROMANS.

Pour avis  
La Gérance

### TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE DEUXIEME CHAMBRE PROCÉDURES COLLECTIVES N° RG 22/01072

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 15 mars 2023 a homologué le plan de redressement par continuation de :

Nom et raison sociale :  
**S.E.L.A.R.L. DEMBA ICKOWICZ**  
9 Rue de la République  
84100 ORANGE

Activité : cabinet d'avocats  
Numéro RCS AVIGNON : 501556369

et a désigné :

Commissaire à l'exécution du plan :  
Maître Philippe SERRANO  
350 Avenue Victor Hugo  
26000 VALENCE

Durée du plan : 10 ans

Le Greffier

### TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES N° RG 23/00473

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 15 mars 2023 a prononcé le redressement judiciaire de :

Nom et raison sociale :  
**Monsieur Valéry LIOTAUD**  
544 chemin de Rochebrune  
26110 SAINTE JALLE

Activité : Exploitant agricole  
Numéro RCS ou RM : non inscrit

Mandataire judiciaire :  
Me Philippe SERRANO  
350 avenue Victor Hugo  
26000 VALENCE

Date de cessation des paiements :  
8 février 2023

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du mandataire judiciaire.

Le Greffier

### CUMA DE VALISEM

Siège social: 990 route de l'écluse  
26740 LES TOURETTES  
N° Agrément 26-0366

L'assemblée générale ordinaire et l'assemblée extraordinaire se tiendront le **Jeudi 6 avril à 10h30 et 10h45 au siège social de la CUMA : 990 Route de l'écluse 26740 Les Tourettes**

L'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire sera le suivant :  
• Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale Ordinaire  
• Compte-rendu financier du dernier exercice clos  
• Quitus des administrateurs  
• Affectation du résultat  
• Renouvellement du tiers sortant des administrateurs  
• Constatation de la variation du capital social  
• Sommes allouées pour la formation et les indemnités administrateurs  
• Questions diverses

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire sera le suivant :  
• Mise en conformité des statuts de la CUMA selon l'arrêté du 20 février 2020 (J.O du 25 février 2020)

A compter du 23 mars, les sociétaires ont la possibilité de consulter le bilan, compte de résultat et tous les documents annexes ainsi que les statuts au siège social de la CUMA.

Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint, une 2<sup>de</sup> assemblée sera convoquée le même jour au même lieu à 11h et 11h15.  
Le Président

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 mars 2023

Dénomination : **J2LS Holding**.  
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 56 rue de Antignans, 26110 Nyons.

Objet : La prise de participations en pleine propriété ou propriété démembrée et la gestion de celle-ci dans toutes entreprises commerciales ou industrielles et dans toutes sociétés civiles ou professionnelles. La gestion financière des filiales y compris les opérations de trésorerie. Toutes activités de conseil, de direction, de gestion, d'étude, d'animation, d'organisation, de production, de communication et d'assistance aux entreprises. L'exercice de mandats sociaux dans toutes sociétés. La réalisation de toutes prestations de services, administratives, informatiques, techniques, financières ou commerciales.

Durée de la société : 99 années(s).  
Capital social fixe : 4 000 euros.  
Cession d'actions et agrément : cession par l'associé unique libre. En cas de pluralité d'associés, agrément dans tous les cas.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :  
Président : Monsieur Johann CRETE 56 rue des Antignans 26110 Nyons.

La société sera immatriculée au RCS de Romans.

Pour avis

### TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES N° RG 22/03390

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 15 mars 2023 a modifié le plan de redressement par continuation homologué par jugement du 4 décembre 2013 de :

Nom et raison sociale :  
**Monsieur Jean-Marc VIGNAL**  
530 route des Petits Robins  
Quartier Comblor  
26250 LIVRON SUR DRÔME

Activité : agriculteur  
Numéro RCS ou RM : non inscrit

Le Greffier

## ANNONCES LÉGALES

Bouclage mardi 17 h  
Parution le jeudi

**NOS SERVICES :**  
Relecture  
avant parution  
Devis gratuit  
Rapidité  
Simplicité  
Confidentialité

## Agenda

### Lundi 28 mars

#### AG Service de remplacement

La Fédération des services de remplacement de la Drôme tiendra son assemblée générale lundi 28 mars à partir de 15 h à Valence (au 85 Rue de la Forêt).

### Mercredi 29 mars

#### Journée tomates au CTIFL

Le CTIFL de Balandran (30) organise une présentation de variétés de tomate : onze en grappes et quinze en cerises dont huit rouges, quatre jaunes et trois oranges, le mercredi 29 mars après-midi. Les performances agronomiques et qualitatives seront également partagées. **Inscription sur ctifl.fr.**

### 28 et 30 mars

#### Collecte de déchets



La collecte de films usagés d'élevage, ficelles et filets de balles rondes organisée par la chambre d'agriculture de la Drôme avec les éleveurs des associations vétérinaires des Chambaran et de la Raye aura lieu le mardi 28 mars à Crépoul et le jeudi 30 mars à Château-double.

### Jeudi 30 mars

#### AG Saint-Marcellin (C2MF)

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire du Comité du Saint Marcellin et du Saint Félicien (C2MF) auront lieu le jeudi 30 mars de 10 h à 13 h à Valence (salle Safer, 85 rue de la Forêt).

### 1<sup>er</sup> et 2 avril

#### Foire de La Laupie

La Laupie accueillera sa 25<sup>e</sup> foire agricole les 1<sup>er</sup> et 2 avril avec de nombreuses animations : concours de pétanque en doublettes, vide-greniers, mob-cross, exposition de matériels agricoles, spectacle de voltige équestre. Restauration et buvette sur place.

Infos : [mairie@lalaupie.fr](mailto:mairie@lalaupie.fr) - 04 75 91 80 20.

### Lundi 3 avril

#### AG Cave de Rochegeude

La cave de Rochegeude tiendra son assemblée générale lundi 3 avril à partir de 18 h à la salle polyvalente de Rochegeude.

### Mardi 4 avril

#### AG Fédération IGP viticoles

L'assemblée générale de l'ODG des IGP viticoles de la Drôme se tiendra mardi 4 avril à partir de 14 h 30 à la Maison de l'agriculture et des syndicats de Cléon-d'Andran.